

Le 17 janvier 2012

Guyanne Desforges  
Greffière, Comité permanent des finances  
Courriel : FINA@parl.gc.ca

**OBJET : PROPOSITION PRÉBUDGÉTAIRE AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES**

Madame,

Au moment d'établir les priorités du budget fédéral de 2012 pour préparer l'avenir, l'Alliance évangélique du Canada insiste auprès du gouvernement pour qu'il axe ses efforts sur trois éléments fondamentaux de notre nation : les familles, la compassion et les organisations caritatives.

Familles – Le Canada est un bon pays en raison de la force des familles canadiennes. En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, les défis qu'elles doivent relever sont de plus en plus nombreux, en raison notamment des dépenses croissantes liées à un contexte économique et financier difficile.

- 1) Nous encourageons le gouvernement à mettre en place immédiatement l'initiative d'allègement fiscal pour les familles, en élargissant le fractionnement du revenu à l'ensemble des membres d'une famille**

Compassion – Le Canada continue d'être tenu en haute estime sur la scène internationale en raison de la réputation bien méritée de compassion que ses citoyens et son gouvernement se sont acquises à l'égard des moins fortunés.

- 2) Canada – Nous encourageons le gouvernement à renforcer son engagement à l'égard de la *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance* et de l'initiative *Priorité au logement*. Nous appuyons également les recommandations contenues dans le rapport 2011 du Comité HUMA intitulé *Plan fédéral de réduction de la pauvreté : travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada*, et nous encourageons le gouvernement fédéral à :**
  - **mettre en place une stratégie nationale de réduction de la pauvreté comprenant une série de mesures, d'objectifs, d'échéanciers et d'indicateurs mesurables;**
  - **de préparer, en collaboration avec les provinces et les territoires, une stratégie nationale du logement bien définie.**
- 3) International – Nous encourageons le gouvernement à continuer de collaborer, dans le cadre de l'ACDI, du Mécanisme de décaissement rapide des fonds du compte de crises, et de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, avec les organisations qui ont un bilan positif concret sur le terrain dans les pays étrangers.**

Organisations caritatives – Le soutien offert par le gouvernement du Canada au secteur caritatif par l'entremise des incitatifs prévus dans la Loi de l'impôt sur le revenu a permis de stimuler encore davantage la générosité légendaire des Canadiens à l'égard des organisations caritatives, dont bon nombre sont chrétiennes, qui ont joué un rôle clé dans le développement du caractère de notre nation, ainsi que dans la mise en place des institutions qui sont devenues aujourd'hui les principaux témoins de notre compassion.

- 4) Nous encourageons le gouvernement à examiner sérieusement les propositions soumises notamment par Cardus et Imagine Canada dans le but de bonifier les incitatifs pour encourager les Canadiens à maintenir leur élan de générosité à l'égard de leurs semblables.**

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Don Hutchinson  
Directeur, Centre pour la foi et la vie publique

Prière de répondre à l'adresse d'Ottawa

BUREAU NATIONAL  
BUREAU D'OTTAWA

## **Proposition prébudgétaire fédérale 2012**

Au moment d'établir les priorités du budget fédéral de 2012 pour préparer l'avenir, l'Alliance évangélique du Canada insiste auprès du gouvernement pour qu'il axe ses efforts sur trois éléments fondamentaux de notre nation. Ce sont ces trois éléments qui ont permis au Canada de devenir ce qu'il est et de se bâtir une réputation qui fait aujourd'hui l'envie du monde entier. Ces trois éléments demeurent la clé du succès et de la solidité du Canada d'aujourd'hui et de demain : les familles, la compassion et les organisations caritatives.

### **Familles**

Le Canada est un bon pays en raison de la force des familles canadiennes.

La Bible nous enseigne que la famille doit fournir à ses membres les soins physiques, affectifs et spirituels nécessaires pour les préparer à servir Dieu, leurs semblables (dans le cadre de responsabilités civiles notamment) et la création. La famille est un microcosme de la société. Les familles ont été et demeurent la pierre angulaire d'une nation prospère.

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, les défis que les familles doivent relever sont de plus en plus nombreux, en raison notamment des dépenses croissantes liées à un contexte économique et financier difficile, qu'il s'agisse de l'augmentation du fardeau fiscal, du coût du logement et de ses dépenses connexes comme l'électricité, ou encore du prix de l'épicerie et des autres produits de base.

À cet égard, nous saluons les mesures prises par le gouvernement du Canada au cours des dernières années pour aider les familles canadiennes, notamment la Prestation universelle pour la garde d'enfants, le Crédit d'impôt pour enfants, le Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et le Régime enregistré d'épargne-études. Mais il reste encore beaucoup à faire. En plus notamment de doubler le Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, d'instaurer le Crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, le gouvernement avait proposé, dès que l'équilibre budgétaire serait atteint, d'alléger l'impôt des familles en permettant le fractionnement du revenu familial. Nous encourageons le gouvernement à mettre en place cette initiative immédiatement et à élargir le fractionnement à l'ensemble des membres d'une famille.

Comme le mentionne Jack Mintz dans une analyse résumée dans *«L'imposition des ménages : le système a-t-il besoin d'une réforme?»* (Revue de l'IMFC, Printemps/Été 2008) :

Le Canada a une approche ambiguë en matière d'imposition des ménages et aucun principe clair n'a été élaboré ni appliqué au cours des années. Il en est résulté un traitement fiscal inéquitable pour des familles gagnant les mêmes revenus. Le problème a été soulevé il y a 40 ans, en 1966, dans le fameux Rapport Carter, qui défendait le principe d'un traitement égal pour les familles, mais, encore aujourd'hui, une famille où un seul des conjoints travaille paye beaucoup plus d'impôt qu'une famille à deux revenus. Voilà un problème qui doit être corrigé et la meilleure manière de le faire est de permettre aux familles de fractionner leur revenu plus facilement.

## Compassion

Le Canada continue d'être tenu en haute estime sur la scène internationale en raison de la réputation bien méritée de compassion que ses citoyens et son gouvernement se sont acquises à l'égard des moins fortunés.

Les vicissitudes d'une économie mondiale chancelante ont eu des répercussions pour bon nombre de gens qui ont sombré dans la pauvreté ou s'y trouvaient déjà, souvent pour des raisons hors de leur contrôle.

Dans sa lettre aux Galates, l'apôtre Paul souligne un aspect important de son travail, qui était approuvé par d'autres meneurs d'hommes, soit qu'il faut « nous souvenir des pauvres » (Galates 2 :10). Nous encourageons donc le gouvernement à se souvenir des pauvres. Les Chrétiens en feront tout autant.

La communauté des chrétiens évangéliques aide activement les pauvres, tant au Canada que partout dans le monde, grâce aux efforts de ses différentes congrégations et confessions et à une variété d'organismes ministériels chrétiens. Les liens qui sont créés et les services qui sont offerts le sont sur une base non discriminatoire à tous ceux qui sont dans le besoin. Certains de ces services sont entièrement autofinancés, tandis que d'autres bénéficient de la générosité des Canadiens par l'entremise du financement gouvernemental ou des incitatifs fiscaux.

### *La pauvreté et l'itinérance au Canada*

Nous saluons les mesures prises par le gouvernement pour éviter aux Canadiens de sombrer dans la pauvreté ou pour aider ceux qui s'y trouvent, notamment le soutien offert aux aînés à faible revenu, la réduction du fardeau fiscal des entreprises qui créent des emplois, en particulier les petites et moyennes entreprises, l'amélioration du programme de partage du travail, les investissements dans les programmes de perfectionnement des compétences, les programmes de renouvellement des infrastructures, ainsi que les autres éléments du Plan d'action économique, sans oublier la Prestation fiscale pour le revenu de travail, la Stratégie de partenariat de lutte contre l'itinérance et les partenariats issus de l'initiative Priorité au logement.

En juin 2003, la Table ronde sur la pauvreté et l'itinérance, Street Level, a été créée. Il s'agit d'un partenariat ayant ses propres orientations qui œuvre sous les auspices de l'Alliance évangélique du Canada. Elle regroupe les dirigeants expérimentés de différentes organisations et de différents programmes chrétiens un peu partout au pays qui viennent en aide aux pauvres et aux itinérants dans le but de combler les déficits spirituels, culturels, économiques, sociologiques et systémiques qui contribuent à la pauvreté et à l'itinérance au Canada.

Les groupes confessionnels comme ceux qui participent à Street Level ont l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour démultiplier les retombées des fonds gouvernementaux dans la prestation des services (grâce, par exemple, aux dons caritatifs, à leur personnel dévoué et au bénévolat). Dans la prestation des services aux citoyens pauvres et itinérants, où elles se classent deuxième après le gouvernement, les organisations caritatives confessionnelles et leurs communautés sont une ressource expérimentée et importante pour le gouvernement. Nous

encourageons la mise en place de programmes pertinents et efficaces qui permettront de tabler sur cette ressource utile et expérimentée.

Nous confirmons l'utilité de la Stratégie de partenariat de lutte contre l'itinérance et de l'initiative Priorité au logement, et nous encourageons le gouvernement à maintenir et à renforcer son engagement à cet égard. Nous réitérons en outre les recommandations contenues dans le rapport 2011 du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (Comité HUMA) intitulé *Plan fédéral de réduction de la pauvreté : travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada*. Les initiatives existantes et les recommandations du Comité HUMA offrent au gouvernement la possibilité de miser sur son pouvoir rassembleur unique, en mettent à contribution d'autres initiatives de financement pertinentes, pour :

- mettre en place une stratégie nationale de réduction de la pauvreté comprenant une série de mesures, d'objectifs, d'échéanciers et d'indicateurs mesurables;
- de préparer, en collaboration avec les provinces et les territoires, une stratégie nationale du logement bien définie.

#### *Développement et aide au niveau international*

Les Canadiens, tant leur gouvernement que les citoyens, sont des chefs de file mondiaux dans le développement international et les secours d'urgence après une catastrophe.

Nous saluons la participation continue du gouvernement du Canada à l'aide au développement international par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du Mécanisme de décaissement rapide des fonds du compte de crises (notamment par les partenariats de contrepartie avec des organisations caritatives désignées), et de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.

Les évangéliques canadiens travaillent depuis longtemps, tant sur une base personnelle qu'organisationnelle et avec le gouvernement fédéral, pour améliorer la qualité de vie des habitants des pays en développement. Tout comme au Canada, leurs efforts à l'étranger ont permis de bonifier les contributions du gouvernement pour en accroître les retombées. Les 34 membres de la Canadian Christian Relief and Development Association (CCRDA) ont fait parvenir outre-mer en 2010 des dons totalisant 537 300 000 \$, dont seulement 32 400 000 \$ (6 p. 100) ont été versés par l'ACDI par l'entremise de 17 organismes. Des fonds supplémentaires ont été fournis par des églises et des confessions chrétiennes qui ne sont pas membres de la CCRDA.

Ainsi, dans sa réflexion sur sa contribution financière à l'aide et au développement au niveau international, nous encourageons le gouvernement fédéral à tenir compte de la prospérité du Canada par rapport à celle d'autres nations, de la générosité des Canadiens, de la qualité du travail entrepris par les organisations canadiennes outre-mer et de la déclaration suivante de l'ACDI : «Les besoins en matière d'aide humanitaire sont à la hausse en raison d'une augmentation de la fréquence et des répercussions des catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques et de situations humanitaires complexes qui continuent d'exiger un apport important de ressources des donateurs. (*Rapport sur les plans et les priorités pour la période se terminant le 31 mars 2012*, p. 13).

Nous encourageons aussi le gouvernement du Canada à poursuivre sa collaboration avec les organisations qui ont un bilan positif concret sur le terrain dans les pays étrangers, en stimulant la générosité des Canadiens, en offrant des dons de contrepartie dans certaines situations, et en se faisant le reflet de la générosité des Canadiens.

### **Organisations caritatives**

Le soutien offert par le gouvernement du Canada au secteur caritatif par l'entremise des incitatifs prévus dans la Loi de l'impôt sur le revenu a permis de stimuler encore davantage la générosité légendaire des Canadiens à l'égard des organisations caritatives, dont bon nombre sont chrétiennes, qui ont joué un rôle clé dans le développement du caractère de notre nation, ainsi que dans la mise en place des institutions qui sont devenues aujourd'hui les principaux témoins de notre compassion – en continuant d'innover et de faire fonctionner nombre d'entre elles.

« La promotion de la religion » est un objectif charitable prévu dans la Loi de l'impôt sur le revenu qui va bien au-delà du fait de faire connaître sa foi dans un but d'éducation ou de prosélytisme ou encore d'assister à un office religieux dans une congrégation. Pour le chrétien évangélique, cela veut dire également avoir la possibilité d'interagir dans le domaine public, soit en rendant service à son prochain (nourriture, vêtement et logement pour les pauvres; maison de transition pour les ex-détenus; soins palliatifs; développement international et secours d'urgence, etc.), ou encore en présentant des positions basées sur des principes religieux sur des questions notamment de politique publique qui concernent les chrétiens. Dans un rapport publié en 2009, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation*, Statistique Canada mentionne que les Canadiens qui vont régulièrement à l'église (17 p. 100 de la population) font plus de bénévolat (85 p. 100 des heures dans des organisations religieuses et 35 p. 100 dans des organisations non religieuses) (p. 43) et donnent plus d'argent à des organisations caritatives, tant religieuses que non religieuses, sans doute inspirés en cela par les valeurs morales et charitables prônées par leur groupe religieux. Dans ce rapport, on souligne également qu'en 2007, 46 p. 100 des dons à des organisations caritatives ont été faits à des organisations religieuses (p. 16) et que 49 p. 100 des gens qui assistent à un office religieux chaque semaine font partis des grands donateurs, c'est-à-dire les 25 p. 100 des donateurs qui génèrent les dons les plus importants. Ces 49 p. 100 de gens qui assistent à un office religieux chaque semaine représentent 8 p. 100 de la population, et ils donnent 39 p. 100 de la valeur totale des dons, religieux ou autres (p. 21). Ces donateurs sont les grands contributeurs à diverses organisations caritatives : les organisations religieuses qui sont des lieux de culte; les organisations religieuses qui offrent des services caritatifs; et les organisations non religieuses qui offrent des services caritatifs.

Le secteur caritatif a plusieurs défis à relever en raison du vieillissement de la population et des réalités économiques qui créent des pressions financières semaine après semaine, et mois après mois. Plusieurs de ces défis seront relevés par les organisations caritatives chrétiennes évangéliques qui bénéficient, pour des motifs bibliques, des dons faits pour aider son prochain, et, comme d'autres organisations caritatives, des incitatifs fournis par le gouvernement.

L'Alliance évangélique du Canada encourage le gouvernement à examiner sérieusement les propositions soumises notamment par Cardus et Imagine Canada dans le but de bonifier les

incitatifs pour encourager les Canadiens à maintenir leur élan de générosité à l'égard de leurs semblables.

### **L'Alliance évangélique du Canada**

L'Alliance évangélique du Canada (AEC) est l'association nationale de chrétiens évangéliques qui ont pour objectifs communs d'influencer et de transformer la communauté par le ministère et le témoignage public. Fondée en 1964, l'AEC constitue une tribune nationale pour les évangéliques et contribue de façon constructive à l'application des principes bibliques à la vie et à la société. En plus des 39 confessions affiliées et des 5 confessions observatrices, les affiliations comprennent 76 organisations ministérielles, 34 établissements d'enseignement et près de 1 000 congrégations individuelles. L'AEC est un membre actif de l'Union évangélique mondiale, une organisation qui regroupe 128 alliances nationales et 7 alliances régionales et qui comprend 104 membres associés et 11 organisations internationales partenaires.